



## Fiche UE du département Biologie-Ecologie

L1    L2    L3    M1    M2

Intitulé : Projet M2 Apprentissage

Responsable(s) : Olivier Thaler et Julie Deter

Coordonnées du/des responsable(s) (tel/mail) : [jacques-olivier.thaler@umontpellier.fr](mailto:jacques-olivier.thaler@umontpellier.fr) ; 06-43-65-02-89 ; [julie.deter@umontpellier.fr](mailto:julie.deter@umontpellier.fr) ; 06 70 10 54 94

Nombre ECTS : 6   Effectif min : 4   Effectif max : 30

*Rappel : 1 ECTS = 25 à 30 h de travail pour l'étudiant*

Nombre d'heures

CM : TP : TD : Terrain : SPS : 3h/étudiant

Obligatoire, ouvert à toute la mention GE en M2 APP + master nrj

Noms des intervenants pressentis :

Julie Deter  
Olivier Thaler  
Sophie Boutin  
Frederique Carcaillet  
Anne Charpentier  
Guillaume Papuga  
Delphine Bonnet  
Catherine Moulia

...

Description de l'UE

Les apprentis sont des employés occupés à une mission et des activités qui relèvent de postes de chargé ou ingénieur d'études, de chargé de mission, de chef de projets, etc. Ils ont en situation d'apprentissage mais sont directement productifs en contribuant à des travaux et prestations de services intellectuels pour la plupart.

Pour les apprentis du parcours RAINET, l'objectif de cette UE est d'aider les étudiants à formaliser un projet de recherche sous la forme d'un sujet de thèse de doctorat en lien avec leurs expériences, leurs compétences et aspirations.



Le travail de l'apprenti est individuel sous la double tutelle de son maître d'apprentissage et de son tuteur pédagogique. Ensemble, ils co-élaborent un projet de thèse de doctorat (durée de 36 mois) qui servira de base de recherche de financement (concours de l'école doctorale ou autres) avec pour objectif un démarrage de thèse de doctorat à la rentrée universitaire suivante. L'apprenti doit proposer une problématique scientifique, rédiger un état de l'art, identifier des questions scientifiques et proposer les moyens (méthodes, matériels, financements, humains) d'y répondre ainsi que l'organisation (encadrement, éventuelles collaborations, planification, budget). Ce projet pourra être distinct ou intégré à sa mission et ses activités d'apprenti.

Le travail de l'apprenti consacré à ce projet représentera une durée effective de travail de 4 à 5 semaines temps plein, dont au moins deux intégrées à la période d'apprentissage en entreprise. Le projet fera l'objet d'un rapport spécifique en fin d'année universitaire.

Pour les autres parcours, il s'agit de conserver et d'appliquer une démarche professionnelle basée sur leur culture et compétences scientifiques acquises à l'Université. Il s'agit en particulier d'appliquer la démarche scientifique à celle de l'ingénieur en situation d'emploi, c'est-à-dire dans le cadre de sa mission et ses activités professionnelles.

Le travail de l'apprenti est individuel sous la double tutelle de son maître d'apprentissage et de son tuteur pédagogique. Ensemble, ils co-élaborent le projet d'étude scientifique et technique à mettre en œuvre sur la durée de l'année universitaire entière (septembre -> août). L'apprenti doit proposer, élaborer et réaliser une étude spécifique, distincte mais intégrée à sa mission et ses activités d'apprenti, contribuant à la recherche appliquée, à l'innovation et au développement (= « R&D ») de son « entreprise » (entreprises privées ou publiques, sociétés coopératives, professions libérales, associations, établissements publics (universités et organismes de recherche notamment), collectivités territoriales, etc.). Il pourra s'agir d'une analyse de bibliographies scientifiques, d'une amélioration de méthodes ou de techniques, d'une analyse de faisabilité de services, d'une étude prospective d'activités, etc.

Le travail de l'apprenti consacré à ce projet représentera une durée effective de travail de 4 à 5 semaines temps plein, dont au moins deux intégrées à la période d'apprentissage en entreprise. Le projet d'étude scientifique et technique fera l'objet d'un rapport spécifique en fin d'année universitaire.

Pour le parcours IEGB spécifiquement, en plus de leur étude scientifique et techniques :

Les étudiants apprentis de Master 2 déjà bien engagés dans leur projet professionnel sont ici invités à développer leur réseau professionnel au-delà de leur environnement « familial ».

Quatre activités sont proposées dans cette UE :



Activité 1 : il leur sera demandé d'animer une session d'amélioration de leurs CV et lettres de motivation, de partage de leurs moteurs de recherche de stages et d'emplois. Ils pourront l'organiser entre étudiants seulement, ou bien inviter un professionnel pour les coacher.

Activité 2 : il leur sera aussi demandé de rendre compte des activités réalisées au cours de leur première période d'apprentissage (période de Noël) sous la forme d'un rapport (format libre) précision missions, activités et compétences. Ce rapport sera déposé sur STUDEA au plus tard le 15 janvier.

Activité 3 : il leur sera également demandé de développer un réseau entièrement numérique. Le réseau LinkedIn est aujourd'hui notre cible. Ils devront y ouvrir un compte riche d'informations, engager des activités et actions de promotions de leurs activités académiques, associatives, ou personnelles permettant de renforcer leur image professionnelle et d'être vu du réseau. Ils devront aussi s'engager dans des groupes et forums et y proposer des activités

Activité 4 : il leur sera enfin demandé de s'ouvrir en présentiel à un réseau de professionnels du secteur de l'environnement ou des secteurs connexes (non associatif de préférence, en dehors de la zone de confort de l'étudiant). Par exemple, la participation au Hackathon international Water For Future du centre UNESCO sur l'eau de Montpellier (faire émerger des solutions innovantes en 48h en réponse à un défi global au sein d'une équipe étudiante coachée par des professionnels du secteur). Cette action est un exemple, il est possible qu'un étudiant soit force de proposition.

Enfin, il est important de préciser que l'évaluation de cette unité d'enseignement comprend un critère d'appréciation de l'attitude professionnelle de l'étudiant tout au cours de l'année.

Compétences visées par l'UE :

- Appliquer sa culture et sa méthodologie scientifique (état de l'art, problématique scientifique et/ou technique, hypothèses et objectifs, protocoles, analyses et exploitations de résultats) dans le cadre de son métier d'ingénieur écologue (chargé d'études, chef de projet, chargé de mission, etc.).
- Contribuer dans le cadre de son poste de travail à la recherche appliquée, à l'innovation et au développement (= « R&D ») de son « entreprise ».
- Identifier des besoins d'amélioration des connaissances, des méthodes et des techniques dans sa mission et ses activités professionnelles.
- Mettre en place une veille technologique pour suivre les évolutions des connaissances, des méthodes et des techniques qui concernent sa mission et ses activités professionnelles.



- Elaborer, planifier et organiser la mise en œuvre d'un projet de « R&D » dans un calendrier proposé (gestion du temps et des ressources humaines) à ses responsables hiérarchiques.
- utiliser des outils de gestion de projet
- anticiper les risques prévisibles et décider des actions préventives et/ou correctives

Prérequis (compétences et/ou UE) :

Une expérience professionnelle en gestion de projets et/ou avoir suivi l'UE « gestion de projets »

Modalité des contrôles de connaissances :

épreuve	coefficient	Nb heures	Nb Sessions	Organisation (FDS ou local)
Ecrit				
Contrôle Continu	100 %		1	Local
TP				
Oral				

Informations additionnelles :

Cette UE concerne la mise en pratique l'UE « gestion de projets » et plus globalement des compétences scientifiques, méthodologiques et techniques des apprentis acquises dans leur cursus universitaire. Les projets sont co-élaborés au démarrage de l'UE en septembre entre l'apprenti, le maître d'apprentissage et le tuteur pédagogique.

Cadre réservé à l'administration :

Code UE : HAG934BA